

Les subsides

● (1700)

M. Kilgour: Monsieur le Président, ce matin, votre collègue a jugé, sauf erreur, que nous ne devrions pas faire d'observation sur le nombre de députés présents des deux côtés et je pense que c'est là la question qui a été posée. Des deux côtés de la Chambre, de nombreux députés sont absents. Je ne pense pas que le député puisse attendre de nous que nous remplissions les tribunes cet après-midi. Ce n'est pas là notre responsabilité.

Le projet de loi qui a été proposé l'été dernier, même si c'était un pas en avant de la part du gouvernement et même si son intention était bonne—je tiens à le reconnaître—n'allait pas aussi loin qu'il l'aurait dû. Je crois que le député voudra bien le reconnaître lui-même. J'ai étudié ce projet de loi et celui qu'a présenté le sénateur Kennedy au Sénat américain. J'espère que le secrétaire parlementaire saura montrer au nouveau ministre de la Justice que le projet de loi du sénateur Kennedy est bien meilleur que celui présenté par le secrétaire parlementaire l'été dernier. J'espère que le gouvernement interviendra rapidement, car l'utilisation des enfants dans la pornographie n'est pas une plaisanterie. Ce doit être là une priorité du gouvernement. Je suppose que nous pourrions adopter une loi en une journée, si le gouvernement déposait un projet pour combattre ce type de pornographie. Je suis sûr que les députés feraient diligence. Comme le secrétaire parlementaire le sait, l'opposition ne peut pas présenter de projets de loi; c'est au gouvernement d'agir, et il doit le faire le plus vite possible.

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, je reprendrai le thème de mon collègue, le député de Willowdale (M. Peterson), soit que la résolution traite de sujets extrêmement importants pour le bien-être de ce pays: la condition féminine et la façon dont nous pourrions définir les possibilités d'égalité des femmes et leur rôle dans la société. Toutefois, je désirerais élargir le champ des préoccupations du député précédent, qui a parlé exclusivement de la pornographie, pour aborder un sujet qui, à mon avis, est beaucoup plus fondamental pour l'égalité des femmes, c'est-à-dire l'emploi.

Il est certain que l'aspect économique de la condition féminine dans notre société doit être étudié, et avec beaucoup de franchise, en tenant compte aussi bien de ce qui s'est déjà fait que de ce qu'il faudrait faire à l'avenir. Je tiens pour commencer à réfuter l'accusation d'apathie que contient la résolution. Il n'y a pas de doute que nous n'avons pas résolu le problème, mais il est faux de dire que nous ne nous en sommes pas souciés. Nous avons consacré beaucoup de temps et d'attention à la façon dont nous pourrions nous débarrasser de la discrimination et des préjugés qui existent dans notre civilisation depuis des générations, en fait, depuis des siècles. J'ai l'impression que les députés de l'opposition auraient pu, au moins, accepter et reconnaître le fait que ces éléments tenaces de discrimination, qui existent depuis si longtemps, ne peuvent être supprimés du jour au lendemain par une panacée que l'on

pourrait appliquer en quelques semaines ou dans certains cas, quelques années. C'est une situation sur laquelle il faut travailler de façon constante.

Je voudrais donc m'attaquer à ces sujets, en partie parce que l'actuel ministre de la condition féminine joue un rôle de premier plan dans nombre de domaines mentionnés dans la résolution, comme la réforme des pensions, la pornographie et les relations de famille dans notre société. Peut-être que personne dans cette Chambre n'est mieux placé que moi pour savoir à quel point ces questions sont délicates, monsieur le Président. Mais, à mon avis, l'actuel ministre a fait des progrès sensibles dans ces domaines et confère à notre gouvernement une grande réceptivité, d'une façon que je considère exemplaire, et nous donne à tous un ensemble d'orientations sérieuses et utiles à suivre.

Toutefois, je tiens à rappler mon propre intérêt pour l'emploi des femmes, car mon ministère a la responsabilité spéciale de montrer la voie. Je saisis l'occasion pour préciser comment je vois les problèmes et pour partager les inquiétudes que j'ai. Je veux également indiquer aux députés les initiatives que nous prenons et les domaines où nous aimerions avoir leur appui et leur participation, pour que ces initiatives réussissent.

Il faut d'abord se pencher sur l'éternel problème qui se pose aux femmes: faire partie du ghetto de l'emploi. Pendant longtemps les femmes ont été confinées dans la société à un rôle ne leur permettant même pas d'accéder à des postes considérés comme l'apanage des hommes. Cette situation est heureusement en train de changer. La société canadienne a évalué de façon remarquable et cruciale, comme l'histoire nous le montre. En effet, dans les années 1950, quelque 20 p. 100 des femmes du pays occupaient un emploi à l'extérieur du foyer. Il y en a maintenant près de 60 p. 100. En fait, monsieur le Président, le changement est encore plus radical si l'on songe qu'avant la fin des années 1980, les femmes représenteront près de 70 p. 100 des nouveaux travailleurs débouchant sur le marché. Deux débutants sur trois dans la vie active seront donc des femmes. Par conséquent, elles offriront les meilleures possibilités des nouveaux arrivants, possédant des compétences et des aptitudes originales et des idées neuves qui permettront au pays de s'adapter aux profondes transformations que subit notre infrastructure industrielle. Afin que cela se produise, monsieur le Président, il faut donner aux femmes la possibilité de sortir des sentiers battus. Il est tragique qu'encore aujourd'hui, 60 p. 100 des femmes à métier travaillent dans des domaines qui sont considérés comme l'apanage des femmes, soit les services et le travail de bureau. Les femmes n'accèdent pas sans difficulté aux domaines non traditionnels. Ainsi, pour nos gouvernements provinciaux, c'est tout un exploit que d'avoir 5 p. 100 de femmes inscrites aux cours pour machinistes et électriciens ou de technologie de pointe dans le cadre de leurs programmes de formation. Ce n'est pas ainsi qu'elles sortiront du ghetto dans lequel elles sont enfermées actuellement.